

Préparation à l'habilitation électrique pour le personnel électricien BT/HT : formation initiale

Prévention des risques électriques - Habilitation électrique

PUBLIC

Toute personne électricien réalisant des travaux d'ordre électrique dans le domaine Basse Tension (BT) ou Haute Tension (HT)

INTERVENANTS

Formateur expérimenté en prévention des risques électriques

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

- BT : 3 jours
- HT (optionnel) : 1,5 jour supplémentaire, en intra-entreprise

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Être en mesure de respecter les prescriptions de sécurité de la Norme NFC 18-510 pour le personnel électricien réalisant des opérations d'ordre électrique : manœuvre, dépannage, intervention, consignation essais, mesures ou vérifications
- Préparer les habilitations électriques B1(V), B2(V), B2V essai, BR, BC, BE mesures, essais et vérifications – H1(V), H2(V), HC

Programme

Module 1 : Tronc commun

- Les grandeurs électriques : courant alternatif, continu, intensité, tension, puissance...
- Les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Les noms et limites des domaines de tension, le matériel relevant des ouvrages ou des installations
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Les habilitations : symboles, limites et formalisation
- Évaluer les risques électriques et mettre en œuvre les principes généraux de prévention
- Assurer la surveillance électrique des opérations
- Les prescriptions de sécurité associées aux différentes zones d'environnement et aux opérations
- Mise en sécurité d'un circuit et la VAT
- Identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective et individuelle
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique

Module 2 : Thèmes spécifiques

- Caractériser les travaux et connaître leurs limites : hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension
- Connaître le rôle du chargé d'exploitation, d'intervention, de travaux, de consignation, respecter leurs instructions et échanger les informations et documentations (instructions de travail, permis de travail, attestation de consignation, d'essais...)
- Appliquer les mesures de prévention lors de travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Identifier et connaître la fonction des matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction (coupure, protection, séparation, commande)
- Réaliser les différentes étapes de la consignation et utiliser les documents appropriés

Module 3 : Évaluation théorique et pratique

Module 4 - OPTIONNEL : Thèmes spécifiques HT (uniquement en intra-entreprise)

- Caractériser les travaux en HT et connaître leurs spécificités
- Consigner en HT
- Identifier les matériels électriques dans l'environnement HT
- Appliquer les mesures de prévention lors de travaux et essais en HT

Pré-requis

Aucun pré-requis





Méthodes pédagogiques

- Questionnaire en amont de la formation pour identifier le besoin
- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Exercices pratiques à l'aide de modules pédagogiques mobiles
- Remise d'un livret aide-mémoire à chaque participant reprenant les prescriptions de sécurité

Suivi et modalités d'évaluation

Évaluation en deux parties :

- QCM d'évaluation des connaissances théoriques,
- mise en situation pratique.

À l'issue de l'évaluation théorique et pratique, le formateur émet un avis concernant le niveau d'habilitation possible de chaque stagiaire : B1 B1V B2 B2V B2V essai BR BC BE mesures, essais, vérifications – H1 H1V H2 H2V HC.

Cet avis est remis à l'employeur ainsi qu'un modèle de Titre d'habilitation à compléter par celui-ci.

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>